

Justificatif généré le 05/12/2023

Support de parution :



Date de parution : 05/12/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/711512
N° d'annonce : 711512

Labo Laser

Société par actions simplifiée au capital de 13.000 €

Siège social : 22 Avenue George V 75008 PARIS

913 124 368 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 13 novembre 2023, l'assemblée des associés a décidé de modifier la dénomination qui devient :

- Heritance

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

Par procès-verbal du 16 novembre, le Président constate la réalisation définitive de l'augmentation de capital intervenue sur délégation consentie par décisions unanimes des associés le 20 octobre 2023 d'un montant de 1.366,50 € pour le porter à 14.366,50 €.

Modification des articles 6 et 7 des statuts.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aePAN4EyB

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aePAN4EyB>

